

A l'attention :

- des Présidents de club,
- des Présidents de Comité régional,
- des Présidents de CD/CID,

Iteuil, le 24 juin 2025

Objet : tarifs licences et affiliation validés par l'assemblée générale

Chères Présidentes, Chers Présidents,

Lors de l'Assemblée Générale de notre Fédération qui s'est tenue les 29 et 30 mars derniers, les nouveaux tarifs des licences et de l'affiliation ci-joint ont été votés ; je souhaitais par la présente vous en informer officiellement.

Le Comité Directeur est pleinement conscient que toute augmentation de tarif peut susciter des interrogations, notamment dans un contexte économique parfois contraint pour les clubs comme pour les licenciés. Toutefois, cette décision a été prise en toute responsabilité, après un examen approfondi de la situation financière de la Fédération.

Il est important de rappeler que cette hausse constitue la première revalorisation depuis 2011, soit plus d'une décennie sans ajustement, malgré l'évolution des coûts et des besoins de fonctionnement.

Cette augmentation s'inscrit dans une démarche collective et responsable, visant à garantir la pérennité et la vitalité de notre Fédération. Elle conditionne notre capacité à maintenir un haut niveau de service, à accompagner les clubs, à soutenir la formation, les compétitions et les projets de développement ; elle inclut notamment une hausse de la protection juridique de nos licenciés.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre implication, et restons à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Bien cordialement,

Didier PASCAL
Président fédéral

